

CONDITIONS DE VENTE

PRIX. — Nos prix peuvent être modifiés sans avis préalable, les machines étant toujours facturées aux prix en vigueur à la date de leur expédition. Ces prix sont strictement nets et s'entendent pour marchandises prises à Dijon, port et emballage à la charge du client. Les commandes non réglées d'avance sont expédiées contre remboursement sauf entente différente.

EXPEDITIONS. — Toutes nos expéditions sont faites aux risques et périls du destinataire.

GARANTIE. — Nos vélomoteurs et motocyclettes sont garantis pendant six mois contre tout vice de construction résultant d'un défaut de matière ou de fabrication. Cette garantie est expressément limitée à la réparation dans nos ateliers ou au remplacement de la pièce reconnue défectueuse, à l'exclusion de tous dommages et intérêts pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit, notamment à raison de l'immobilisation de la machine, des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient. La gratuité doit être revendiquée au moment de la demande d'échange ou de réparation. La pièce défectueuse doit nous être adressée franco et son retour est à la charge de l'expéditeur, ainsi que les frais de démontage, de remontage, d'essai, etc., qu'il s'agisse de réparation ou d'échange de pièce. La garantie des pneumatiques et spécialités est limitée à celle de nos fournisseurs. Nous garantissons exclusivement comme bicyclettes à moteur, motocyclettes « Terrot » neuves, celles vendues par nos agents officiels. Les machines de notre marque détenues par des tiers ne peuvent être vendues comme véhicules d'occasion. Nous déclinons toute responsabilité en cas de modification apportée à nos machines par des tiers.

Toutes les réclamations sont examinées dans l'esprit le plus large ; toutefois, lorsque des réparations ou des transformations ont été faites en dehors de nos ateliers, nous ne pouvons plus maintenir notre garantie au sujet des pièces réparées ou transformées. Les machines dont le numéro matricule aurait été effacé ou martelé ne peuvent bénéficier de la garantie, cette suppression ne pouvant que dissimuler une fraude.

En cas de contestations, quelles qu'elles soient, notamment celles relatives à l'application des conditions de garantie, les Tribunaux de Dijon seront seuls compétents, même en cas de demande incidente d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, qu'il s'agisse d'une action exercée en vertu d'un contrat civil ou commercial ou d'une action fondée sur un quasi-délit par application des articles 1.382 et suivants du Code civil.

Etablissements TERROT

Société Anonyme au capital de 100.000.000 de francs

2, rue André-Colomban — DIJON (France)

Adresse Postale ... TERROT, Case 3, DIJON
Télégrammes ... TERROT-DIJON
Téléphone ... 1-35, 18-20, 18-22 et 18-23
Chèques Postaux ... DIJON 55-67

CUBES

A B C 5 - Edition
LIEBERS

R.C. Dijon n° 4374

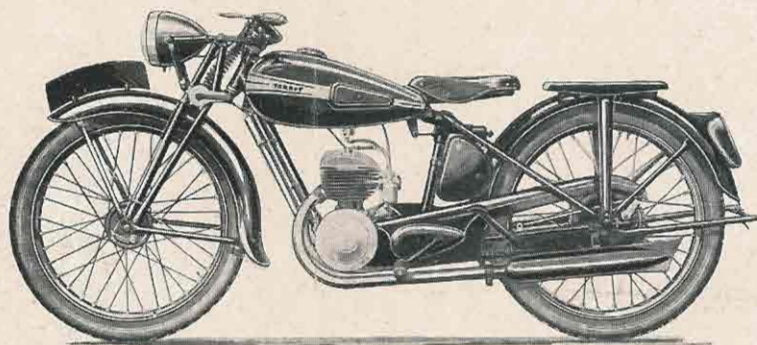
VELOMOTEURS MOTOS

1949

TERROT

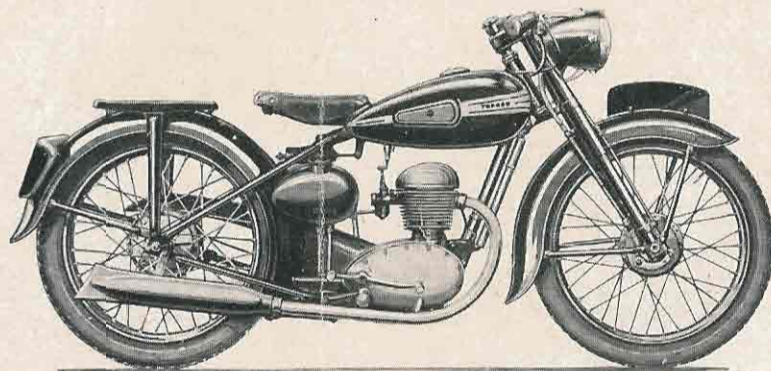


MOTORETTE 1 ch. 100 cm³ Type M. 349



SPECIFICATIONS : Moteur 2 temps, 2 échappements. — Culasse alliage léger. Piston à déflecteur. — Alésage : 48 mm. — Course : 55 mm. — Cylindrée : 100 cm³. — Carburateur automatique avec volet de départ. — Allumage par volant magnétique. — Echappement par silencieux tubulaires. — Transmission primaire par pignons, secondaire par chaîne. — Débrayage à 5 disques acier-liège. — Changement de vitesse incorporé au bloc et commandé par levier et secteur sur le côté droit du réservoir. — Rapports de démultiplication : 8,1 - 12,8 et 21,6 à 1. — Mise en marche par pédale. — Cadre tubulaire renforcé entièrement brasé. — Fourche à parallélogramme avec amortisseurs réglables et frein de direction. — Freins à tambour 100 mm, à l'AV, 130 mm, à l'AR. — Pneus 600 × 65. — Porte-bagages. — Sacoche avec outillage. — Réservoir d'essence de 10 litres environ. — Genouillères. — Béquille AR. — Guidon avec poignée tournante gaz. — Selle suspendue caoutchouc avec ressort horizontal réglable. — Eclairage électrique par volant magnétique. — Pompe de cadre. — Plaque de police AR lumineuse. — Cornet avertisseur. — Poids : 55 kgs.

MOTORETTE 1 ch. 125 cm³ Type ETP

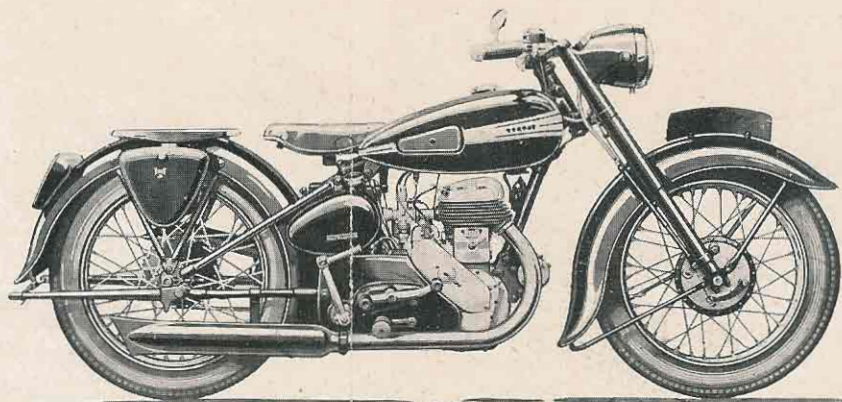


SPECIFICATIONS : Bloc-moteur 4 temps monotube à soupapes en tête, totalement encloses et graissées par circulation d'huile, commande par culbuteurs. — Culasse alliage léger. — Alésage : 52 mm. — Course : 58 mm. — Cylindrée : 123 cm³. — Graissage à circulation continue et carter sec, par pompe double à engrenages. — Allumage par volant magnétique à avance variable. — Carburateur automatique avec volet de départ. — Echappement par silencieux tubulaire. — Transmission primaire par engrenages, secondaire par chaîne. — Boîte 4 vitesses à point mort verrouillé. — Rapports : 7,57 - 9,68 - 13,59 - 21,85 à 1. — Débrayage à 5 disques acier-liège. — Sélecteur au pied. — Mise en marche par pédale. — Freins à tambour de 130 mm. — Pneu AV 24 × 2,375, AR 25 × 3. — Moyeux aluminium : AV avec prise de compteur incorporée ; AR à broche faisant amortisseur de transmission. — Fourche télescopique avec amortisseurs hydrauliques à double effet et frein de direction. — Cadre tubulaire entièrement brasé. — Guidon orientable avec poignée tournante gaz. — Selle caoutchouc suspendue par ressort horizontal réglable. — Porte-bagages amovible. — Béquille centrale. — Plaque de police AR lumineuse. — Réservoir d'essence : 10 litres environ. — Genouillères. — Réservoir d'huile : 3 litres environ. — Sacoche tôle avec outillage. — Pompe de cadre. — Eclairage par volant magnétique. — Cornet avertisseur. — Indicateur de vitesse incorporé dans le phare. — Poids : 75 kgs.





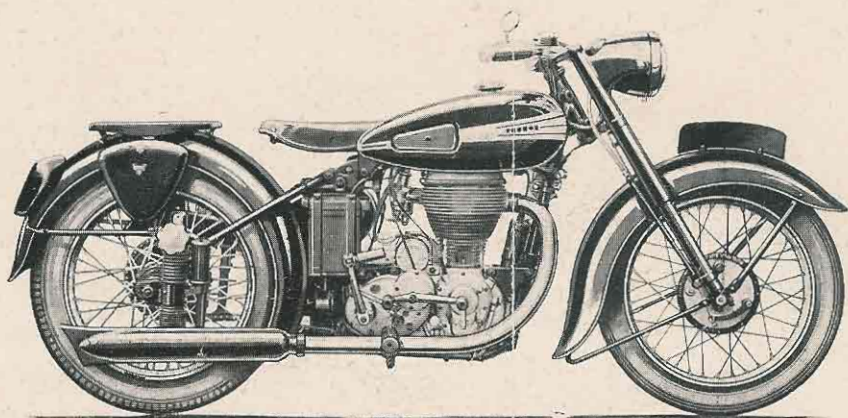
TOURISME LUXE 4 ch. 350 cm³ Type HCT



SPECIFICATIONS : Moteur 4 temps à soupapes latérales enfermées. — Alésage : 70 mm. — Course : 90 mm. — Cylindrée : 346 cm³. — Graissage par circulation d'huile et carter sec avec dérivation réglable pour graissage de la chaîne primaire. — Allumage par magnéto. — Carburateur à correction d'air. — Echappement par silencieux tubulaire. — Boîte 4 vitesses à commande par sélecteur au pied, rapports : 5,55 - 6,93 - 9,71 - 15,4 à 1. — Débrayage à 7 disques acier-liège. — Mise en marche par pédale repliable. — Freins à tambour de 170 mm. — Pneus ballon de 26 × 3,50. — Fourche télescopique avec amortisseurs hydrauliques à double effet et frein de direction. — Guidon orientable en une seule pièce. — Selle suspendue caoutchouc avec ressort horizontal réglable. — Miroir rétroviseur. — Porte-bagages amovible. — Béquilles avant et arrière. — Réservoir d'essence de 18 litres. — Réservoir d'huile de 3 litres. — Genouillères. — Repose-pieds réglables. — 2 sacoches tôle avec outillage. — Pompe de cadre. — Eclairage électrique par dynamo-batterie, phare, plaque lumineuse, avertisseur. — Compteur incorporé dans le phare. — Poids : 120 kgs.



GRAND SPORT MONOTUBE 5 ch. 500 cm³ Type RGST



SPECIFICATIONS : Moteur 4 temps à soupapes et culbuteur totalement encloses et graissées par circulation. — Culasse alliage léger. — Alésage : 34 mm. — Course : 90 mm. — Cylindrée : 499 cm³. — Graissage à circulation continue et carter sec, par pompe double à engrenages. — Allumage par bobine et batterie. — Carburateur incliné à correction d'air. — Echappement par silencieux tubulaire. — Boîte 4 vitesses à commande par sélecteur. — Rapports : 4,64 - 5,8 - 8,12 - 12,9 à 1. — Débrayage à 9 disques acier-liège. — Frein 170 mm. à l'AV, 200 mm. à l'AR. — Pneus 26 × 3,25 à l'AV et 27 × 4 ou 3,75 à l'AR avec moyeu à broche. — Fourche télescopique avec amortisseurs hydrauliques à double effet et frein de direction. — Suspension AR à grand débattement réglable pour solo ou tan-sad. — Poignée tournante gaz. — Miroir rétroviseur. — Porte-bagages amovible. — Béquilles AV et centrale. — Selle suspendue caoutchouc avec ressort horizontal réglable. — Réservoir d'essence de 16 litres. — Réservoir d'huile de 3 litres. — 2 sacoches tôle avec outillage. — Pompe de cadre. — Eclairage électrique par dynamo-batterie (phare, plaque lumineuse, avertisseur). — Compteur incorporé dans le phare. — Poids : 190 kgs.

